



**PREFET DE LA MOSELLE**

**Direction départementale des territoires**  
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Astride ERMAN  
Tél. : 03 87 34 33 22  
Fax : 03 87 34 34 19  
Mél : astride.erman@moselle.gouv.fr  
Réf. :

**Objet : Dossier de déclaration concernant la réalisation  
d'un puits sur la commune de SERVIGNY-LES-  
RAVILLE**  
Accord avant le délai de 2 mois  
PJ Fiche de renseignement descriptive du IOTA

**Monsieur le Maire**  
**de SERVIGNY-LES-RAVILLE**  
**Mairie**

**57530 - SERVIGNY-LES-RAVILLE**

Metz, le 1er février 2013

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

- **la réalisation d'un puits pour l'alimentation du bétail  
sur la commune de SERVIGNY-LES-RAVILLE**

Ce dossier a été déposé par : l'EARL du Coteau - M. BECKER Eric

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration ;
- un exemplaire du «**récépissé de déclaration n° 57-2012-00168** en date du 14 décembre 2012, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.

LA CHARGÉE DE MISSION POLICE DE L'EAU

CHANTAL BICHLER